



ASSEMBLEE GENERALE U.D.O.T.S.I.

Le Jeudi 30 novembre 2006, Léon recevait dans le Centre Culturel l'Assemblée Générale de l'UDOTSI des Landes.

M. Jean Yves MONTUS, Président de l'UDOTSI des Landes, a remercié les Présidents, personnels des OTSI et les personnalités du département présents (36 membres présents, 16 pouvoirs). Il excuse également les personnes qui ont eu un empêchement pour venir.

M. Gérard SUBSOL, maire de Léon, Conseiller Général et Président de la Communauté de Communes et Mme Marie MARTINEZ, Présidente de l'Office de Tourisme de Léon ont remercié les personnalités présentes dans la salle et ont exposé l'offre touristique de Léon.

M. Jean Yves MONTUS ouvre l'Assemblée Générale et présente le rapport d'activités et moral de l'UDOTSI.

RAPPORT MORAL

Fin 2005, le nombre des OTSI des Landes était de 50 structures, 37 Offices de Tourisme et 13 S.I.

M. Jean Yves MONTUS donne lecture de la convention de partenariat entre l'UDOTSI et le CDT, notamment en ce qui concerne les missions, objectifs et missions partagées.

« La convention UDOTSI-CDT »

En juin 2005, l'UDOTSI et le CDT ont reconduit leur convention de partenariat.

Cette convention récapitule les missions et objectifs de l'UDOTSI à savoir :

- 1- classer les OTSI en apportant son soutien quant au montage des dossiers de classement et en donnant son avis à la CDAT
- 2- coordonner le réseau en réalisant le plan d'actions de l'animation du territoire et en aidant à la mise en place des différentes démarches qualité avec le concours du CDT et du Conseil Général
- 3- assister techniquement les OTSI porteurs de projets dans le regroupement des OTSI
- 4- apporter toute réponse aux questions d'ordre juridique, fiscale ou sociale posées par les OTSI
- 5- être centre de ressources, utiliser et mettre à disposition des ressources documentaires
- 6- être le relais d'information de la FROTSI et de la FNOTSI
- 7- participer à la mise en place du plan régional de formation

D'autre part, la convention répertorie les missions partagées avec le CDT, à savoir :

- 1- suivi de la demande touristique locale en relation avec l'observatoire départemental du tourisme
- 2- suivi de l'emploi dans les OTSI
- 3- accroissement des connaissances du « marketing » du tourisme des Landes

C'est ainsi que l'UDOTSI a lancé deux grandes enquêtes : l'une concernant la fréquentation dans les OTSI, et l'autre sur l'emploi.

« Le reclassement des OTSI »

En 2005, 3 Offices de Tourisme ont été reclassés :

- Canton d'Aire sur l'Adour : 2 étoiles
- Capbreton : 3 étoiles
- Le Tursan : 2 étoiles

Ce classement a été effectué par les Commissions Départementales de l'Action Touristique du 08 Février et du 23 Novembre 2005.

Une mention particulière à l'OT de Capbreton qui passe de 2 à 3 étoiles et au Syndicat d'Initiative du Tursan qui passe en Office de Tourisme 1 étoile.

« Le concours des OTSI fleuris »

Depuis 2001, l'UDOTSI organise chaque année un concours des Offices de Tourisme fleuris. Les candidats doivent envoyer trois photos de leur OT. **Important** : le logo de la FNOTSI doit être visible sur chacune des photos.

L'objectif de ce concours est de favoriser la mise en valeur des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative, de contribuer à un meilleur accueil des visiteurs.

Après délibération, le Conseil d'Administration de l'UDOTSI a décidé de décerner le diplôme et le prix à l'Office de Tourisme de Saint Sever pour l'année 2005 et au Canton d'Aire sur l'Adour pour 2006.

Le Président Jean Yves MONTUS adresse toutes ses félicitations aux équipes de Offices de Tourisme.

« Eductour »

Le jeudi 26 mai 2005 avait été programmé un éductour en Haute Lande. Au programme : visite d'un nouveau site dans les Landes : Graine de Forêt à Garein. Ecomusée de la Grande Lande - Marquèze. La journée se clôturait par un goûter offert par l'écomusée.

Malheureusement, l'éductour a dû être annulé, faute de participants (5 inscrits).

« Enquêtes fréquentation et emploi »

M. Jean Yves MONTUS donne lecture des résultats de deux études menées par l'UDOTSI : une enquête sur la fréquentation dans les Offices de Tourisme des Landes et une autre sur l'emploi dans les OTSI.

M. Jean Yves MONTUS déplore le peu d'OTSI qui ont répondu à ces enquêtes. Beaucoup d'OTSI n'ont pas pu remplir le questionnaire sur la fréquentation. L'Assemblée a souhaité qu'apparaisse dans le compte rendu la liste des OTSI ayant répondu aux enquêtes.

Ont répondu à l'enquête de fréquentation :

OT du Canton d'Aire sur l'Adour, OT des Luys à Amou, OT Biscarrosse, OT Capbreton, OT Dax, OT du Gabardan à Gabarret, OT du Canton de Hagetmau, OT Hossegor, OT Labenne, OT Lit et Mixe, OT Messanges, OT Mézos, OIT Mimizan, OT Moliets et Maâ, OT Mont de Marsan, OT Pays Morcenais à Morcenx, OTC du Seignanx à Ondres, OT Parentis en Born, OT du pays d'Orthe à Peyrehorade, OT Saint Julien en Born-Contis-Uza, OT Sanguinet, OT Seignosse, OT Soustons, SI Pays Tarusate à Tartas, OT Vieux Boucau et OT Villeneuve.

Ont répondu à l'enquête sur l'emploi :

OT du Canton d'Aire sur l'Adour, OT Biscarrosse, OT Capbreton, OT Dax, OT du Gabardan à Gabarret, OT du Canton de Hagetmau, OT Hossegor, OT Labastide d'Armagnac, , OT Labenne, OT Léon, OT Lit et Mixe, OT Messanges, OT Mézos, OIT Mimizan, OT Moliets et Maâ, OT Mont de Marsan, OT Pays Morcenais à Morcenx, OTC du Seignanx à Ondres, OT Parentis en Born, OT du pays d'Orthe à Peyrehorade, OT Saint Julien en Born-Contis-Uza, OT Saint Sever Cap de Gascogne, OT Sanguinet, OT Seignosse, OT Soustons, SI Pays Tarusate à Tartas, OT Vielle Saint Girons, OT Vieux Boucau et OT Villeneuve

M. Jean Yves MONTUS souhaite que les OTSI répondent tous aux enquêtes, cela permet de mieux faire parler les chiffres.

Le bilan moral est voté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Mme Maguy BLANC, Trésorière de l'UDOTSI, étant en congé maternité, Mme Marie Madeleine LESCA, Trésorière par intérim donne lecture du compte de résultat 2005, du bilan 2005 et du budget prévisionnel 2006 corrigé.

Montant des cotisations 2005 :

OT 4* : 1927 euros
OT 3* : 1182 euros
OT 2* : 561 euros
OT 1* : 247 euros
SI : 121 euros
Antenne : 90 euros

Montant des cotisations 2006 (seules les augmentations de la FNOTSI et de la FROTSI ont été répercutées, la part de l'UDOTSI reste inchangée).

OT 4* : 1947 euros
OT 3* : 1198 euros
OT 2* : 566 euros
OT 1* : 249 euros
SI : 122 euros
Antenne : 92 euros

Mme Marie Madeleine LESCA donne ensuite lecture du compte de résultat 2005.

Le total des charges est de 50 124,56€, le total des produits s'élève à 62 852,34€, ce qui donne un résultat de 12 727,78€.

Ce résultat s'explique par le salaire et les charges sociales non consommés puisque l'animatrice de l'UDOTSI était en congé maternité à partir du 15 octobre 2005. Elle a donc reçu ses indemnités directement de la sécurité sociale.

M. Michel LEGLISE, Président de l'OT des Luys s'étonne du montant important que représente les charges sociales. M. Jean Yves MONTUS explique à l'Assemblée que dans le montant ont été prises en compte les charges sociales de 5 trimestres.

Mme Marie Madeleine LESCA donne lecture du budget prévisionnel 2006 corrigé. En effet, il a été réajusté par rapport à la subvention que le Conseil Général versera en 2006 à l'UDOTSI. Cette subvention a été adaptée aux salaires et charges sociales 2006 et rassure tout le monde en indiquant que dans le budget 2007, la subvention du Conseil Général devrait revenir au niveau habituel soit 33 580€.

Le bilan financier et le budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité.

Clôture de l'Assemblée Générale à 11h30.

Jean Yves MONTUS,
Président.